

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 11 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V.96** Vœu relatif à la surcharge de travail des agent.e.s CAF suite à l'augmentation de la prime d'activité.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant la récente décision du gouvernement d'étendre l'attribution de la prime d'activité à un plus grand nombre de travailleurs·euses précaires et d'en augmenter le montant ;

Considérant qu'en 2019, près de 5 millions de foyers sont éligibles à cette aide selon Édouard Philippe, alors qu'ils étaient 3,8 millions en 2018 ;

Considérant que la CAF a également la gestion des allocations familiales, aides au logement, revenu de solidarité active, congé parental, aide à la garde d'enfants, allocation pour les adultes handicapés ou pour l'éducation d'un enfant handicapé ;

Considérant qu'il a été demandé, voire conseillé, aux différentes antennes de la CAF, de privilégier les dossiers primes d'activité au détriment des autres dossiers ;

Considérant que depuis de nombreuses années les syndicats des agent·e·s de la Caisse d'Allocations Familiales, en charge du versement de la prime d'activité, dénoncent leur charge de travail croissante et des effectifs qui stagnent voire régressent sur certains sites ;

Considérant que la direction de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a annoncé la mise à disposition des CAF de 400 CDD pour pallier à cette surcharge de travail ;

Considérant que les sites de la CAF de Paris accueillant les usager·e·s sont régulièrement fermés de façon temporaire pour permettre aux agent·e·s de traiter les dossiers en retard, comme c'est notamment fréquemment le cas pour le site de l'avenue Jean Jaurès dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement ;

Considérant que les Parisien·ne·s ont le plus grand mal à obtenir des réponses de la part de la CAF concernant leurs droits en matière de prime pour l'emploi (jusqu'à 15 semaines);

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·e·s du groupe Génération·s,

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris demande à la CNAF un compte-rendu sur l'évolution de son activité à Paris, sur la question précise du traitement des demandes de prime d'activité, en termes de dossiers traités ou de temps d'attente moyens,
- Que la Maire de Paris demande à la CNAF combien de CDD ont été affectés à Paris, sur les 400 annoncés,
- Que la Maire de Paris demande un renfort supplémentaire pour limiter au maximum les fermetures ponctuelles des antennes locales.